

La filière algues normandes a besoin du monde agricole

Lundi 19 janvier, à la mairie de Bernières-sur-Mer, des agriculteurs du littoral et des acteurs économiques et techniques se sont retrouvés autour de la table à l'occasion d'une réunion consacrée à la valorisation économique des algues échouées sur nos côtes. L'enjeu étant de structurer la filière en Normandie - de la collecte jusqu'à la valorisation - en s'appuyant notamment sur le monde agricole, maillon clé de l'amont.

➔ À initiative de NFA (Normandie filière algues), la mairie de Bernières-sur-Mer a réuni, lundi 19 janvier, les acteurs - de l'amont à l'aval - de la valorisation des algues normandes. Ainsi, des agriculteurs du littoral, des conseillers Can (Chambres d'agriculture de Normandie), des responsables de l'association NFA, des EDT (Entrepreneurs des territoires) Normandie et des collectivités se sont retrouvés autour de la table. Un an après sa création, NFA a effectué des premiers tests concluants et souhaite désormais mobiliser le monde agricole pour changer d'échelle. « Les algues échouées, principalement perçues comme une nuisance jusqu'ici, pourraient ainsi devenir une ressource, à condition de bien organiser la filière de l'amont à l'aval », explique Xavier Blaizot, conseiller municipal de Bernières-sur-Mer et directeur de NFA.

UNE FILIÈRE NAISSANTE

L'association NFA fédère aujourd'hui une trentaine d'acteurs autour de cinq axes principaux : l'animation et la coordination de la filière, la valorisation des Sargasses (algues brunes invasives), la valorisation des Entéromorphes (algues vertes), le développement de l'algoculture (macro et micro algues) et la valorisation des algues échouées. « Après



Les agriculteurs et les entreprises de travaux agricoles sont invités à prendre part à l'aventure NFA (Normandie filière algues) en intégrant la partie amont du processus qui concerne la gestion de l'épandage, du séchage, du conditionnement et du stockage des algues collectées sur le littoral normand. © PS

plusieurs échanges avec NFA, la Région Normandie a bien mesuré l'ensemble des atouts pour devenir un acteur majeur de la valorisation des algues notamment invasives tout en favorisant la biodiversité : le potentiel est bien réel, souligne Franck Hennequart, président de NFA. Alors que la Bretagne récolte chaque année 75 000 tonnes d'algues, la Normandie bénéficie d'un gisement estimé entre 25 000 et 30 000 tonnes de sargasses. Un volume significatif qui ouvre de belles perspectives de développement », affirme-t-il. Et si la législation ne permet pas encore une collecte facilitée, NFA entend bien faire évoluer la réglementation en prouvant l'utilité et les vertus de la filière. « Nous travaillons

avec la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) sur le sujet, qui est tout à fait consciente du coût des échouages massifs d'algues sur la côte pour les collectivités. Tous les ans les collectivités littorales doivent déboursier plusieurs dizaines de milliers d'euros pour gérer le problème des échouages massifs d'algues », indique Xavier Blaizot.

LES AGRICULTEURS : CLÉ DE VOÛTE

Si l'aval de la filière existe déjà - avec des entreprises comme Algaïa (biostimulants, bioplastiques) ou les Laboratoires Gilbert (Algotharm) - l'amont reste à construire. Et c'est là que le monde agricole entre en jeu. « Sans le concours des

agriculteurs, la filière ne peut tout simplement pas fonctionner, soulignent Amélie Cardine et Jean-Philippe Chenault, conseillers Can. Le séchage au champ, le broyage, le conditionnement sont des compétences que l'agriculture maîtrise et qui sont certainement adaptables à la filière algues. D'où notre présence ainsi que celle des EDT Normandie. » Les premiers essais menés en 2025 sur 1 000 m² à Bernières ont montré que l'épandage puis le séchage à l'air libre étaient réalisables. En 48 à 72 heures les algues sont séchées. « La contrainte majeure réside dans le fait d'intervenir très vite après l'échouage », précise Franck Hennequart.

DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Ramasser beaucoup, en peu de temps est l'un des enjeux majeurs. « Mais il faut suffisamment de surfaces enherbées mécanisables afin de pouvoir sécher toute la matière collectée », détaille le président de NFA en se tournant vers les agriculteurs présents. Du côté des EDT Normandie, des pistes de mécanisation sont évoquées : « On pourrait utiliser des épandeurs, effectuer le fanage, l'andainage

et le conditionnement », propose Freddy Preel, responsable EDT Normandie. Un agriculteur présent évoque également la piste de l'enrubannage - « à condition que l'humidité soit maîtrisée » - dans le but de répondre à la question du stockage.

EN QUÊTE DE PRAIRIES

La réunion s'est conclue par un appel aux agriculteurs du littoral. « Il peut s'agir d'une diversification intéressante », estime l'un d'entre eux. « Il faut aussi voir les contraintes, les bénéfices et l'impact sur nos terres », note un autre participant semblant malgré tout intéressé par la proposition. « En mettant à disposition des prairies pour l'épandage le séchage, vous participez à un projet collectif en devenir », rappelle le directeur de NFA. Les parcelles recherchées devraient idéalement se situer sur les communes de Bernières, Courseulles, Langrunes, Saint-Aubin, Lion-sur-Mer, Omaha ou Isigny afin de faciliter la logistique.

OPPORTUNITÉ LOCALE

« Cette filière est une opportunité qui permettrait de réduire, si ce n'est supprimer les coûts de gestion des algues sur le littoral pour les collectivités. Il y aurait de la création de valeur suivant une logique d'économie circulaire », vante Franck Hennequart. Si aujourd'hui seules Bernières et Courseulles-sur-Mer disposent d'autorisations de collecte d'algues échouées, le travail est déjà bien engagé pour faire évoluer cette réglementation. « Le projet pourra alors changer d'échelle et il faudra être prêts à gérer des quantités d'algues beaucoup plus importantes », conclut-il. Affaire à suivre...



Avec certaines algues, on peut également élaborer des biomatériaux se rapprochant du polystyrène. © PS



Des protections hygiéniques peuvent aussi contenir des fibres issues des algues. © PS



Les produits cosmétiques font partie des débouchés de la filière. © PS